

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2014)
Heft: 293-294

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS

par Henriette Germain-Nicolet



APPENZELL

■ Les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et Rhodes-Extérieures ont fêté le 500^e anniversaire de leur entrée dans la Confédération. La journée de commémoration a commencé par un grand défilé dans les rues d'Appenzell (AI) en présence de nombreux invités, dont le président de la Confédération, la présidente du Conseil national, d'anciens conseillers fédéraux et les représentants de tous les gouvernements cantonaux, puis s'est achevée à Herisau (AR) avec un discours du président de la Confédération Ueli Maurer.



ARGOVIE

■ Estimant que la diversité de l'offre et des opinions en Argovie n'était pas menacée, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a attribué une concession pour une radio locale en Argovie à Radio Argovia AG, une filiale du groupe BT de l'éditeur Peter Wanner. La concession est valable jusqu'au 31 décembre 2019.

■ Le gouvernement argovien veut économiser 120 millions de francs par an entre 2015 et 2017. Les restrictions budgétaires concernent les domaines de la formation, du social, de la culture et de l'environnement. Le parlement cantonal doit maintenant se prononcer.

■ Les patients devront continuer à payer une partie des frais de soins à domicile. À 52,3 %, les citoyens ont rejeté une initiative socialiste visant à supprimer cette participation financière introduite il y a environ un an.



BÂLE-CAMPAGNE

■ La participation de Bâle-Campagne à la péréquation financière va augmenter fortement en 2014. Alors que le canton avait dû payer 3,2 millions de francs l'année dernière en raison de sa participation

au fonds pour les cas de rigueur, il s'acquittera de 11,8 millions de francs cette année.

■ Une voiture qui roulait de manière hésitante a attiré l'attention d'une patrouille de police à Birsfelden (BL). Les agents ont eu la surprise de constater que le conducteur était un garçon de 12 ans, accompagné par son père de 41 ans. Le père et l'enfant ont été dénoncés au Ministère public et au juge des enfants, a indiqué la police.



BÂLE-VILLE

■ L'Allemand Andreas Beck a été nommé intendant du Théâtre de Bâle par le conseil d'administration de la Société du théâtre. Il succèdera à Georges Delnon et entrera en fonction au début de la saison 2015-2016. Andreas Beck est directeur du Schauspielhaus de Vienne depuis 2007.

■ Les renvois de requérants d'asile s'effectueront également à partir de l'aéroport de Bâle-Mulhouse dès cette année. La mesure a été prise pour décharger l'aéroport de Zurich-Kloten.

■ Les citoyens bâlois ont approuvé à 52,9 % une modification du plan d'aménagement permettant à un fonds immobilier d'UBS de construire en face de la Foire de Bâle une tour de 29 étages comprenant des logements.



BERNE

■ Après Einsiedeln (SZ), Davos (GR) et Olten (SO), une « boîte à bébé » à la disposition des mères dans la nécessité de se séparer de leur nourrisson a vu le jour à Berne, au Lindenhof. Une fois que la mère a déposé son bébé, une alarme se déclenche quelques minutes plus tard et une infirmière prend en charge l'enfant, avant qu'il ne soit confié à une famille d'accueil. D'autres boîtes devraient être installées prochainement dans les cantons du Tessin, de Thurgovie, du Valais et de Zurich.

■ L'Université de Berne et la Haute École pédagogique germanophone ont inauguré un nouveau complexe sur le site industriel occupé anciennement par l'entreprise Von

Roll, dans le quartier de la Ländgasse. Ce nouveau centre de formation accueille 4 500 étudiants et 850 employés.

■ Alors que les électeurs du canton du Jura ont soutenu à 76,6 % le projet de création d'un nouveau canton avec le Jura bernois, les citoyens de ce dernier l'ont formellement rejeté, à 71,8 %. Seule la commune de Moutier a voté en faveur de la réunification, à 55,4 %.



FRIBOURG

■ La police fribourgeoise dresse un bilan positif de sa campagne de récupération d'armes menée en trois samedis. Elle a récolté 407 pièces, dont 230 kg de munitions, 46 kg d'obus, 16,5 kg d'explosifs, 110 détonateurs et 6 kg d'engins pyrotechniques.

■ Jean-Pierre Siggen, nouvellement élu au Conseil d'État fribourgeois, s'occupe désormais des départements de l'instruction publique, de la culture et du sport, en remplacement d'Isabelle Chassot, devenue directrice de l'Office fédéral de la culture.



GENÈVE

■ Trois initiatives populaires visant à renforcer les droits des locataires n'ont pas abouti. Les 10 000 paraphes nécessaires n'ont pas été réunis pour les deux textes de l'Association suisse des locataires (ASLOCA) et celui du Parti du travail.

■ Les Verts genevois ont déposé leur initiative cantonale « pour des transports publics plus rapides », munie de 11 000 signatures. Les initiants demandent que les trams et les bus bénéficient de la priorité dans le trafic grâce à la régulation des feux de circulation et appellent au développement de voies en site propre pour les transports publics.

■ Le Mouvement Citoyens genevois fait son entrée au gouvernement genevois. Mais son représentant, Mauro Poggia, est le moins bien élu des sept membres de l'exécutif. Celui-ci est désormais composé de deux PLR (les deux conseillers d'État sortants Pierre Maudet et François Longchamp), des



swiss-image.ch/Marcus Gyger

Vaches en train de paître près de Gérignoz au Pays-d'Enhaut (VD), à l'arrière-plan, la Gummfluh, 2 458 m

PDC Serge Dal Busco et Luc Barthassat, du Vert Antonio Hodgers, d'Anne Emery-Toracinta (PS) et de Mauro Poggia (MCG). À noter l'élimination de la conseillère d'État libérale sortante Isabel Rochat. C'est la première fois qu'un gouvernement genevois ne compte pas de libéraux.



GLARIS

■ Le conseiller aux États glaronais Pankraz Freitag est décédé brutalement à l'âge de 60 ans. Le libéral-radical était entré au Conseil des États en 2008 et avait été réélu en 2011. Il était également le président de la Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs (Nagra). L'élection de son successeur est prévue le 12 janvier avec un éventuel second tour le 26 janvier.

■ Le conseiller d'État glaronais This Jenny (UDC) pense mettre un terme à sa carrière politique en 2015, après 15 ans de fonction.



GRISONS

■ Le Tribunal administratif fédéral exige que la commune de Laax cesse de bloquer le projet du canton visant à transformer un

hôtel de la station en centre pour requérants d'asile. Suite à cette décision, la commune a déposé un recours auprès du Tribunal fédéral.

■ La vente des thermes de Vals au promoteur immobilier Remo Stoffel est définitive. Le Tribunal fédéral a débouté un groupe de citoyens de la commune grisonne qui s'y opposait.

■ Même sans l'organisation des Jeux olympiques, la commune de Saint-Moritz veut continuer à attirer les compétitions internationales de saut à skis. À 56,9 %, ses citoyens ont approuvé la construction d'un nouveau tremplin correspondant aux standards olympiques.



JURA

■ Après onze mois d'attente, la ville de Porrentruy connaît enfin le nom de son maire. Il s'agit de Pierre-Arnaud Fuego (PDC), qui l'a emporté sur son adversaire Thomas Schaffter (parti chrétien social indépendant) lors d'un « troisième tour » : le deuxième tour avait été annulé en raison de soupçons de graves irrégularités.

■ Le budget 2014 de la ville de Delémont prévoit un déficit de 1,2 million de francs. Ce résultat s'explique par l'entrée en vigueur de la révision de la loi cantonale

des impôts et par une hausse des charges cantonales.

■ Le coût de l'assainissement de la décharge industrielle de Bonfol sera plus élevé que prévu. La facture va augmenter de 30 millions de francs en raison d'une hausse de la quantité de matériaux à incinérer. Les travaux d'assainissement devraient être terminés au printemps 2016.



LUCERNE

■ À l'occasion de ses deux journées portes ouvertes, l'aérodrome de Lucerne a attiré 22 000 visiteurs. Ceux-ci ont pu s'informer sur l'exploitation de l'aérodrome, sur les métiers de l'aviation ou suivre une démonstration aérienne de la Patrouille suisse. La dernière opération du genre avait été organisée il y a 23 ans...

■ Le groupe industriel allemand Boa, spécialisé dans les éléments métalliques, va fermer son site lucernois de Rothenburg au printemps prochain. La mesure entraîne la suppression de 146 emplois.

■ L'Université de Lucerne va lancer cette année la première académie pour procureurs de Suisse. Les futurs procureurs et employés de l'administration pourront suivre différents cursus post-grade dans les domaines des enquêtes et poursuites pénales.

DANS LES CANTONS



NEUCHÂTEL

► Les policiers et pompiers ont entamé une grève des amendes et des facturations. Leurs syndicats ont décidé cette mesure car les négociations avec l'État sur le régime de leur retraite sont dans l'impasse.

■ Le canton de Neuchâtel n'introduira pas le droit de vote à 16 ans. Par 59 voix contre 52, le Grand Conseil a refusé d'entrer en matière sur le sujet.

■ Neuchâtel pourrait être le premier canton de Suisse à introduire le principe d'un salaire minimum. Le Conseil d'État propose un montant brut de 3 640 francs par mois pour 42 heures de travail par semaine. Il souhaite que le projet soit examiné par le parlement en février ou en mars, pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2015. Le gouvernement entend ainsi répondre au mandat confié par le peuple en votation il y a moins de deux ans.



NIDWALD

■ Selon une étude de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan), ce sont les habitants du canton de Nidwald qui recourent le moins aux services d'urgence des hôpitaux, avec un taux de 121 visites pour 1 000 habitants en 2011. Alors que les Tessinois connaissent un taux de 319 consultations pour 1 000 habitants, la moyenne suisse s'établit à 204 visites pour 1 000 habitants, un taux en forte augmentation depuis 2007 (169/1 000).



OBWALD

■ Un artiste berlinois a annexé un mètre carré dans le canton d'Obwald pour y proclamer l'État d'Arcadie. Dans une lettre au Conseil fédéral, il explique que la Suisse ne peut plus y exercer son pouvoir. L'administration fédérale a pris ce geste avec humour, le DFAE saluant « l'initiative créatrice de l'artiste » et précisant que « cette

action n'a pas de conséquence au niveau du droit international public ».

■ Un F/A-18 biplace des Forces aériennes suisses s'est écrasé contre une falaise près d'Alpnachstad (OW). Le pilote et son passager, un médecin de l'Institut de médecine aéronautique (IMA), ont péri dans l'accident. La justice militaire a ouvert une enquête. C'est le deuxième accident d'un avion de ce modèle depuis 1998.



SAINT-GALL

■ Un père et ses deux enfants ont été surpris en train de piller un tronc dans une petite chapelle à Rapperswil (SG). L'adulte a expliqué aux policiers que c'était une façon pour ses enfants de remplir leur tirelire, que ce n'était pas la première fois qu'ils pillaient des troncs et qu'ils ne savaient pas que c'était interdit...

■ Les premiers tests du projet de géothermie ont débuté à Saint-Gall. Il s'agit d'injecter de l'azote dans un trou de forage pour faire remonter à la surface l'eau chaude située à 4 000 m de profondeur. Ces essais pourront être stoppés à tout moment en cas de tremblement de terre. Le projet avait été interrompu après la survenue d'un séisme de magnitude 3,5 le 20 juillet dernier.



SCHAFFHOUSE

■ Le groupe pharmaceutique américain Abbott envisage de fermer son site de Beringen et de transférer les activités de production ailleurs. Si la mesure était effective, plus de 300 emplois seraient menacés.

■ Par 30 voix contre 23, le Grand Conseil schaffhousois a refusé d'augmenter les impôts pour réduire le déficit structurel du canton. Le budget 2014 prévoit un déficit de 37,8 millions de francs.



SCHWYZ

■ Les ventes et la rentabilité du conglomérat industriel schwyzois OC Oerlikon ont

diminué lors des neuf premiers mois de l'année dernière. En revanche, les entrées de commande ont augmenté de 0,9 % durant cette période et ont atteint 2,19 milliards de francs.

■ Suite à un problème informatique, des contribuables de 13 communes schwyzoises doivent rembourser au total 350 000 francs au fisc. Le programme de calcul des impôts leur avait accordé pendant trois ans des intérêts trop élevés sur leurs versements. Seuls les montants inférieurs à 30 francs ne seront pas réclamés.



SOLEURE

■ Le gouvernement soleurois a présenté une série de mesures pour assainir les finances du canton et retourner à l'équilibre. Il souhaite économiser 150 millions de francs chaque année, jusqu'en 2017. Ces économies devraient être réalisées par une hausse des recettes pour 30 % et par une baisse des dépenses pour 70 %. Des emplois de fonctionnaires seront ainsi supprimés, mais sans recourir aux licenciements. Le parlement soleurois se prononcera sur ces mesures en mars.

■ Un cheval blessé s'est enfui sur la bande d'arrêt d'urgence de l'autoroute A1, près de Deitingen (SO), après un accident impliquant le véhicule à remorque qui le transportait. L'animal a finalement pu être rattrapé et emmené sans blesser personne.



TESSIN

■ Le canton du Tessin prévoit un déficit de 125,9 millions de francs cette année. Le gouvernement a pris des mesures d'austérité pour un montant de 180 millions pour éviter un déficit plus important encore.

■ Le conseiller d'État tessinois Michele Barra est décédé à l'âge de 61 ans. Le politicien de la Lega était entré au conseil municipal d'Ascona en 1996, puis au Grand Conseil tessinois en 2007 avant de rejoindre le gouvernement cantonal en avril dernier, en remplacement de Marco Borradori. Pour succéder à Michele Barra,

la Lega a choisi à l'unanimité Claudio Zali, un juge pénal de 52 ans.

■ Le Grand Conseil tessinois a voté une amnistie fiscale cantonale. Les fraudeurs du fisc ont jusqu'à fin 2015 pour régulariser leur situation. Ils ne devront payer que 30 % de la valeur fiscale initiale des avoirs non déclarés.



THURGOVIE

■ Le dernier delphinarium de Suisse a fermé ses portes. Il était situé dans le parc d'attractions Connyland, à Lipperswil, a fermé ses portes. Les trois dauphins du parc ont trouvé refuge à l'étranger. La cessation d'activité fait suite à la décision du parlement, à la mi-2012, d'interdire l'importation de dauphins en Suisse. Or, mettre sur pied un élevage avec les trois mammifères s'avérait impossible.



URI

■ Uri est le seul canton alémanique à présenter un budget 2014 positif. Le canton prévoit un bénéfice de 6,3 millions de francs. C'est le fruit des mesures d'économies prises ces dernières années.

■ Le groupe hôtelier immobilier uranais Orascom, contrôlé par le milliardaire égyptien Samih Sawiris, a vu son déficit atteindre 75,7 millions de francs sur les neuf derniers mois de 2013, contre 59,1 millions un an plus tôt. Le chiffre d'affaires a également baissé de 13,2 % en un an. Ce repli s'explique par la baisse des revenus hôteliers en Égypte, mais aussi par le recul des livraisons immobilières en Égypte et à Oman.



VALAIS

■ La 54^e édition de la Foire du Valais organisée à Martigny a enregistré la plus grande affluence de son histoire. En dix jours, elle a accueilli 207 700 visiteurs, soit une hausse de 3,3 % par rapport à 2012. Les 400 exposants, eux aussi, sont satis-

faits : 95 % d'entre eux ont déjà émis le souhait de revenir l'année prochaine.

■ La cabane du Hörnli, l'un des principaux points de départ pour l'ascension du Cervin (4 478 m), ferme ses portes pour rénovation. Elle rouvrira en juillet 2015, sera plus confortable et plus respectueuse de l'environnement, mais offrira moins de lits : 140 au lieu des 170 actuels. Le coût de la rénovation est estimé à 8 millions de francs. Construite en 1880, la cabane se situe à 3 260 m d'altitude. En 2015 seront fêtés les 150 ans de la première ascension du Cervin par Edward Whymper et sa cordée.

■ La station de Crans-Montana aura son école internationale anglophone. Par 201 voix sans opposition, les électeurs de la commune de Lens ont accepté le projet présenté par l'exécutif, qui prévoit la construction de quatre bâtiments pour un coût de 46 millions de francs. Une première rentrée scolaire est attendue en septembre 2015 pour les élèves de 6 à 13 ans, un an plus tard pour les 13-17 ans. L'école pourra accueillir jusqu'à 320 élèves.



VAUD

■ Répondant à un postulat, le gouvernement vaudois a confirmé sa volonté de développer le métro M2 qui connaît un grand succès. Un calendrier, avec un ensemble de mesures, est annoncé. Est prévu par exemple l'achat de 3 à 4 rames supplémentaires pour la période 2018 à 2020.

■ Le nouveau bâtiment de sciences humaines de l'Université de Lausanne, Géopolis, a été inauguré. Il a coûté 160 millions de francs (dont 120 au canton) et représente l'investissement le plus important réalisé pour l'université. Géopolis abrite les facultés des sciences sociales et politiques, des géosciences et de l'environnement.

■ Ouvert en 1933, le cinéma Rex à Vevey a fêté ses 80 ans. Avec le Capitole de Lausanne, le Rex est la plus ancienne salle du canton.

■ La Haute école pédagogique (HEP) du canton de Vaud rencontre un succès croissant : en six ans, le nombre d'étudiants a doublé. Pour répondre à cet afflux,

des pavillons provisoires viennent d'être installés.

■ Fabienne Despot est la nouvelle présidente de l'UDC Vaud. Elle succède à Claude-Alain Voiblet qui avait démissionné en août dernier. L'ingénieure-chimiste est la première femme à prendre la tête de la formation.



ZOUG

■ La 42^e Foire de Zoug a attiré quelque 80 000 visiteurs en neuf jours. Cette année, le canton de Vaud était l'hôte d'honneur.

■ Zoug est le canton où le développement durable est le plus fort en Suisse, selon une étude de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) mesurant le caractère durable du développement économique, social et environnemental de 20 cantons et 18 villes de Suisse.



ZURICH

■ La commission de recours des hautes écoles zurichoises a décidé que l'Université de Zurich devrait publier en grande partie son contrat de sponsoring avec UBS. La banque finance un développement de la recherche en sciences économiques, à hauteur de 100 millions de francs.

■ Le projet d'accès aux rives du lac de Zurich semble remis en question. Le Grand conseil a accepté d'inscrire une interdiction des expropriations dans le contre-projet. Les partisans d'un chemin au bord du lac pourraient relancer leur initiative, retirée en 2011 à la faveur du contre-projet.

■ Zurich est la ville où le tramway est le plus dangereux, selon l'Office fédéral des transports. Entre 2010 et 2012, pas moins de 67 accidents graves (allant des cas nécessitant une hospitalisation de plus de 24 h au décès) ont été recensés, contre 20 accidents à Genève et 10 à Berne, la ville la plus sûre du pays. Pour remédier à cette situation, les transports zurichoises (VBZ) prévoient d'ajouter des LED aux véhicules afin que les convois qui démarrent soient plus visibles par les piétons. ■